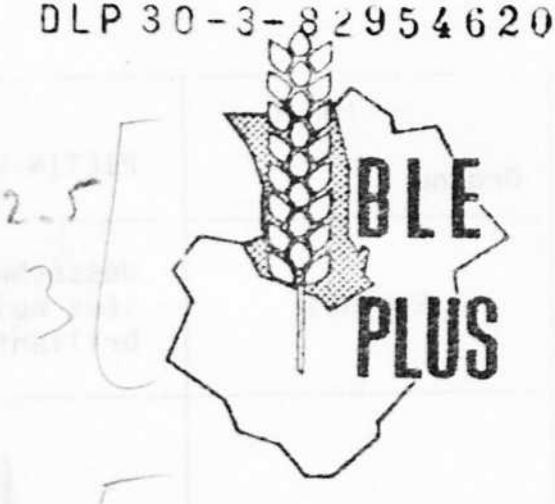
DLP 30-3-82954620

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



PUBLICATION PERIODIQUE
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES - VIENNE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, ROUTE DE LA FORET - BIARD - 86000 POITIERS - TEL (49) 58.39.02

Deux-Sèvres

BULLETIN N° 1 du 25 Mars 1982

Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que vous avez été sélectionné pour appartenir à un échantillon représentatif des céréaliers du département qui seront destinataires des AVERTISSEMENTS BLE PLUS expédiés par le Service de la Protection des Végétaux, en collaboration avec le Comité Technique Départemental.

Cette édition spéciale spécifique à la culture du BLE comportera un maximum de cinq bulletins, qui seront expédiés en fonction des risques de maladies observés. Ces bulletins sont complémentaires des Notes Techniques BLE PLUS qui sont largement diffusées, et des visites de parcelles qui sont organisées. Suivez ces conseils et, si nécessaire, consultez votre collecteur (Coopérative ou Négociant) ou les conseillers de la Chambre d'Agriculture.

Souhaitant que ces indications vous permettront de protéger efficacement vos cultures de BLE, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Comité Directeur
de l'opération BLE PLUS Poitou-Charentes

SITUATION DES CULTURES

Dans les zones céréalières du Sud du Département, et en particulier en Plaine de Niort, les parcelles sont au début de la montaison, et les plus précoces ont atteint le stade 1 nœud. Dans le reste du Département, la végétation est moins avancée.

Au début montaison, on doit surveiller particulièrement les maladies du pied, et les premières maladies du feuillage.

Maladies du pied :

Seuls le piétin verse et le rhizoctone sont à combattre. Bien surveiller les parcelles, car la situation évolue très rapidement, surtout sur terres limoneuses et terres rouges.

Attention à ne pas confondre ces maladies avec la fusariose, très fréquente. Le Tableau au verso indique comment reconnaître les différentes maladies du pied.

Maladies du feuillage :

La septoriose est présente partout. L'Oïdium s'est fortement implanté au début février, en particulier sur Cocagne, ou sur d'autres variétés en situations favorables : groies de la Plaine de Niort, semis précoces. La rouille jaune est encore rare, mais les variétés sensibles sont à surveiller : Talent, Fidel, Castan, Hardi. La rouille brune est très inquiétante cette année, puisque déjà 40 % des parcelles sont touchées (à des degrés divers) dans le Sud du Département. La proportion est plus faible en plaine de Thouars - Airvault (5 à 10 % des parcelles).

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : R. GUILLEMENET - Inscription à la C.P.P.A.P. N° 1648 AD

LES MALADIES DU PIED

Maladie / Organe	PIETIN ECHAUDAGE	PIETIN VERSE	FUSARIOSE	RHIZOCTONE
RACINES	- desséchées, nécrosées noires et brillantes	- saines	- pourriture "brun clair", en partie détruites	- en partie détruites
BASE DE LA TIGE	Base de la tige noire brillante. En fin de végétation. Présence de Périthèces noirs.	Taches ocellées Stromas	Brune avec stries foncées.	Taches jaunes bordées de brun. Aspect festonné.

CONSEILS

1) **DANS QUELS CAS LE TRAITEMENT EST IL CONSEILLE ?**

- Si plus de 20 % de talles ont attaqués par le piétin verse ou le rhizoctone ;
- Si l'on observe de fortes attaques de rouille ou oïdium.

2) QUAND FAUT - IL PLACER LE TRAITEMENT ?

- au stade 1 à 2 nœuds pour la lutte contre le piétin verse (attention, les traitements trop précoces manquent de rémanence) ;

- si le seuil de traitement du piétin verse n'est pas atteint, attendre que les épidémies de maladies du feuillage soient déclarées.

3) AVEC QUELS PRODUITS INTERVENIR ?

Les caractéristiques des produits sont indiquées dans les notes techniques blé plus, mais on peut préciser que :

- en cas de traitement contre le piétin verse, choisir un produit également efficace sur :

* les septorioses : dans tous les cas
* la rouille jaune : sur variétés sensibles (Talent, Fidel, Castan...)
* l'oïdium : sur variétés sensibles (Cocagne...)
* la rouille brune : sur attaque déclarée uniquement.

- en l'absence de risque de piétin verse, les traitements sur maladies du feuillage (épidémies déclarées) devront faire appel à des produits à bonne action curative. En particulier, pour la rouille brune, seuls dichlobutrazol (les VIGIL), fenpropimorphe (CORBEL) et propiconazole (les TILT) sont conseillés ; les autres produits ont surtout une action préventive (en particulier le triadiméfon).

> . Les rouilles risquent de poser de gros problèmes cette année.
>
> . Nous vous conseillons de ne pas traiter précipitemment si vos parcelles ne le nécessitent pas. Par contre, il est probable qu'une lutte énergique (et coûteuse) soit nécessaire d'ici quelques semaines dans la majorité des situations.

Imprimé à la Station le 25 Mars 1982